

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

24-F-444

24-DD-0717	Décision de défendre les intérêts de la MEL - Convention d'honoraires
24-DD-0718	LILLE - Rue d'Oran - Cession immobilière

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.